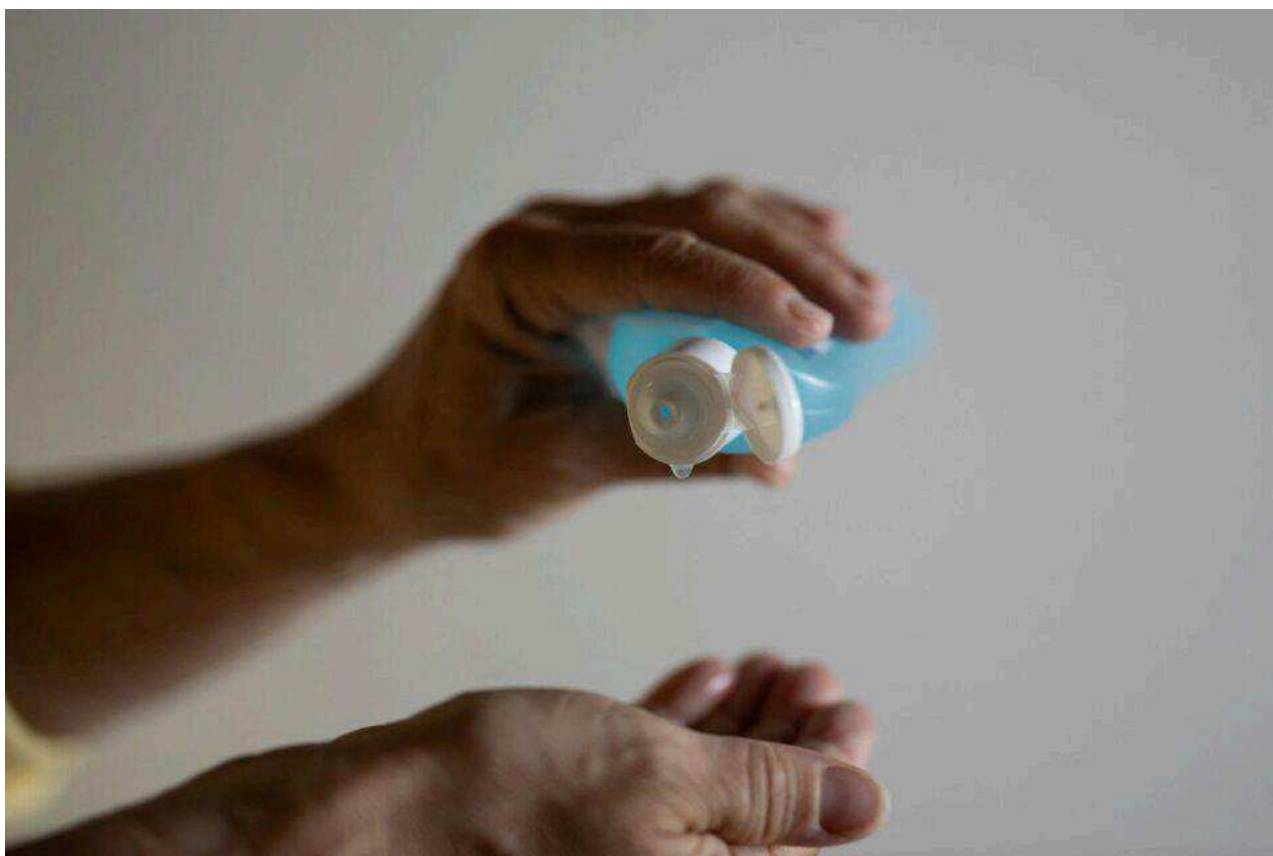


https://actu.fr/normandie/le-havre_76351/plusieurs-cas-de-contamination-a-l-hepatite-a-da...

🕒 6 min read

Plusieurs cas de contamination à l'hépatite A dans un collège au Havre

Des cas de contamination à l'hépatite A ont été identifiés chez des élèves de l'établissement privé Montesquieu – Sainte-Marie, au Havre (Seine-Maritime). Précisions.



Des cas de contamination à l'hépatite A ont été identifiés chez des élèves de l'établissement privé Montesquieu – Sainte-Marie, au Havre (Seine-Maritime). (© Illustration Unsplash)

Par [Marie Lemaistre](#) Publié le 27 mai 2024 à 14h29

Des cas de contamination à l'**hépatite A** ont été identifiés chez des élèves de l'établissement privé Montesquieu – Sainte-Marie, au Havre (Seine-Maritime). Des **premiers signalements d'enfants malades** sont parvenus au chef d'établissement **dès jeudi 23 mai 2024**, indique à *76actu* Sylvain Pézier, confirmant une information révélée par nos confrères de Paris Normandie.

Quatre signalements dans une même classe

« Ce sont les parents de deux camarades de classe qui ont appelé dans un premier temps l'établissement pour signaler l'absence de leurs enfants et des premières suspicions », poursuit ce dernier.

Qu'est ce que l'hépatite A ?

L'Agence régionale de santé indique que : "L'hépatite A est une maladie du foie due à un virus qui se transmet d'une personne symptomatique ou non à une autre personne par l'intermédiaire des mains ou d'aliments contaminés". Et de préciser : "Fréquemment, la maladie passe inaperçue et quand il y a des symptômes, ce sont le plus souvent une fièvre, des douleurs abdominales, des nausées, une perte d'appétit, une fatigue importante et un ictère (jaunisse)." Elle souligne également qu'habituellement "une prise de sang permet de confirmer l'hépatite. Dans la majorité des cas, l'hépatite A guérit spontanément sans séquelles. Il existe de rares formes graves surtout chez les adultes."

Un premier courrier a été adressé aux parents de la classe concernée dès jeudi après-midi, après la confirmation de l'ARS du diagnostic, avec des premiers éléments d'informations et de prévention. « J'ai prévenu ma hiérarchie et ensuite l'ARS m'a contacté et nous sommes restés en relation continue », indique le principal.

Un **protocole sanitaire immédiat** a été appliqué. Celui-ci consiste principalement en un lavage fréquent des mains à l'aide de gel hydroalcoolique, disponible dans chaque classe : « dès l'entrée dans l'établissement, au début et à la fin de chaque cours. En parallèle, un nettoyage continu de l'établissement est réalisé par le personnel d'entretien. »

Le principal indique avoir eu la confirmation par l'ARS vendredi soir de deux cas supplémentaires et d'une information à transmettre aux familles. « À ma connaissance il y a quatre cas identifiés. Je n'ai pas voulu communiquer avant pour ne pas soulever des

questions chez les parents auxquelles nous n'aurions pas pu répondre pendant le le week-end. »

Un protocole sanitaire mis en place

Lundi 27 mai, l'ensemble des familles de l'établissement ont reçu deux courriers, l'un de l'ARS et l'autre du chef d'établissement, via la plateforme Pronote. La communication de l'agence explique ce qu'est cette maladie et les moyens de s'en prémunir. Les élèves repartiront également avec une version papier à ramener à la maison, promet le proviseur.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Le proviseur insiste pour dire que toutes les mesures prises ont été validées par l'ARS. « Les nouvelles concernant les élèves sont plutôt rassurantes. » Il a souhaité également ne pas divulguer la classe des enfants concernés. « Ce sont des enfants, il convient de les protéger », rappelle-t-il.

Une enquête épidémiologique en cours

Contactée, l'ARS confirme avoir été informé » de **plusieurs cas** d'hépatite A » dans ce collège et que les mesures d'hygiène renforcées ont bien été conseillées et mises en place au niveau de l'établissement afin d'éviter la transmission.

« A la suite de ces signalements, **une enquête épidémiologique effectuée** par l'Agence régionale de santé Normandie et Santé Publique France autour des cas **est en cours**.

Une actualisation pourra être réalisée en fin de semaine », signale-t-elle.

L'ARS tient à rappeler que l'hépatite A est une maladie à déclaration obligatoire « tout cas d'hépatite A doit être signalé à la plateforme de veille et sécurité sanitaire de l'ARS Normandie. »

L'agence conclut en disant que les professionnels de santé du Havre et les laboratoires seront également informés par l'ARS Normandie « afin de mettre en place une recherche active de cas potentiels ».